

Entre Chaux et Loue

Arc-et-Senans



Commune
d'Arc-et-Senans

Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

N° 7 - octobre 2009

Édité par la Mairie - Tél. : 03 81 57 42 20 - Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage

Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le mot du Maire

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances, la météo a été particulièrement favorable cette année et chacun d'entre nous a pu faire le plein de soleil pour attaquer l'hiver dans de bonnes conditions.

Le quatrième trimestre, pour une municipalité, est le moment où l'on doit prévoir les travaux et les investissements à faire dans le courant de l'année qui vient.

Cette prévision de travaux sera inscrite dans le budget investissement 2010, avec le financement attribué à chaque chantier. Dans tous les cas, l'on doit préparer des dossiers de travaux chiffrés avec les plans de réalisation.

Ce financement se compose, dans la plupart des cas, de plusieurs sources :

- Subventions
- Fonds libres
- Emprunts
- Récupération de la TVA

Les subventions se demandent dès le 4^e trimestre, afin d'avoir les réponses des différentes administrations en début d'année, avant le vote des budgets, pour savoir ce qui a été retenu ou pas.

Les fonds libres ou les emprunts sont affectés en fonction de la trésorerie communale. Par exemple, en 2009 nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour les réalisations : lotissement rue des Tuileries, aménagement de la rue de la Fromagerie, travaux de l'église, WC publics dans le parc de la Mairie, aménagement partiel de la rue de la Grotte, entretien des chemins, finition de la voirie rue Ledoux, construction d'un préau et délimitation de la cour au groupe scolaire etc. le tout pour un montant global de plus de 500 000 €.

Cette prévision fait l'objet d'une étude d'un Schéma Directeur d'investissement à long terme. Il est appelé à vivre en fonction des impératifs, des projets peuvent être retardés, d'autres avancés, d'autres imprévus ajoutés au schéma.

Pour 2010 il est prévu de réaliser :

- La 3^e et dernière tranche de l'aménagement de la rue de la Fromagerie.
- La poursuite de la sauvegarde du réseau des voies communales, en goudronnant complètement certaines rues.

- La réfection du réseau d'éclairage public et ajout de lampes de rue, dans les quartiers insuffisamment éclairés.

- Pour le confort de tous : pose d'un panneau lumineux d'information devant la salle polyvalente. Pose de caméras de protection. Pose de ralentisseurs dans la grande-rue et la rue de Dole. Construction d'une aire de service camping-car.

- Pose d'un réseau d'assainissement séparatif rue de la Levée et bouclage avec la grande-rue, au niveau de la salle polyvalente, pour éviter les inondations des gens du quartier lors des pluies d'orage. Poursuite de l'étude d'un réseau identique grande-rue et avenue de La Saline avec enfouissement des réseaux EDF et Tél., et renforcement de la conduite d'eau potable.

- Création du lotissement des Gabelous, rue des Graduations.

- Aménagement du parc de la Mairie.

D'autres projets sont à l'étude, pas assez avancés cependant pour que j'en parle dans ce bulletin mais je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro pour de plus amples et plus complètes informations.

J'aurai le plaisir de retrouver certains d'entre vous, le 15 novembre, à l'occasion du repas des anciens, pour lequel vous avez reçu des invitations. Si par un oubli de notre part vous n'avez pas été invité, merci de nous en informer afin que nous puissions rectifier et mettre nos listes à jour.

Cordialement à tous.

Le Maire
Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel

En page 3

- L'espace culturel (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous patois ?

En page 4

- Les tableaux de l'Église Saint-Bénigne
- Information sur le tri sélectif



Les dernières décisions du Conseil

Travaux rue de la Levée et avenue de la Saline : Lancement 1^{re} tranche cet hiver, rue de la Levée, pour la construction du réseau séparatif, eaux usées et pluviales.

Étude de dissimulation des réseaux EDF et Télécom sur l'avenue de la Saline avec des subventions, à définir, du Conseil général, du Syndicat d'Électrification du Doubs et des Petites Cités Comtoises.

Aire de camping-cars : De nombreux camping-cars ont stationné derrière la Saline cet été. Au vu de ce constat, le conseil est favorable à la création d'une aire de vidange, derrière les bâtiments de la mairie.

Travaux 2^e tranche rue de la Fromagerie, courant octobre pour un montant de 65 928 euros.

Fin d'aménagement de la Rue Ledoux (lotissement du Deffois) : travaux de voirie et d'éclairage public pour respectivement 76 857 € et 12 320 €. Prévus courant octobre.

Aménagement du parc de la Mairie : poursuite des études en octobre.

Chaufferie du groupe scolaire : la canalisation actuelle qui traverse une partie du parc de la Mairie n'est plus isolée, c'est un gouffre chaque hiver pour le budget du chauffage. Il convient de trouver les remèdes pour réduire cette dépense : revoir la canalisation, nouvelle chaufferie, isolation bâtiments,...

Éclairage public des rues : de nouvelles lampes et/ou poteaux sont envisagés dans divers endroits de la commune, pour un total de 6 191 €. Diverses subventions seront accordées.

Travaux du bâtiment de la mairie : il est prévu de changer toutes les fenêtres vétustes de la mairie et de les remplacer par des doubles vitrages, afin de réaliser des économies de chauffage.

Pose d'un panneau lumineux d'information aux alentours de la salle polyvalente.

Installation d'une vidéo protection quartier mairie et centre bourg.

.....

L'Espace Culturel

Nous souhaitons remercier les habitants, qui durant l'été, ont organisé et animé des repas de quartiers :

- celui des Hauts du Deffois, le 27 juin, avec 50 participants,
- celui du Champ de Foire, le 12 juillet, avec 40 participants,
- celui de la rue de Dole, le 23 août, avec 60 participants.

Le traditionnel repas des anciens de la commune aura lieu **le 15 novembre**, à la salle polyvalente. Les intéressé(e)s ont reçu une lettre d'invitation du Maire, merci de nous faire part des oublis involontaires.

Le souper dansant de l'école Saint-Bénigne se déroulera **le 21 novembre**, à la salle polyvalente.

Inscriptions auprès de :

M^{me} Godemet Tél. 03 81 58 67 27 ou de
M^{me} Feith/M. Gauthier Tél. 03 81 57 59 20.

Les animations du Comité des Fêtes :

- **le 7 novembre**, dans le cadre de la saison culturelle du Conseil général : «concerto pour facteur timbré», par Leoungli Théâtre.
- **le 26 novembre** : concours de tarot, salle polyvalente, à partir de 20 h pour les inscriptions.
- **le 31 décembre** : réveillon de la Saint-Sylvestre, animé par l'orchestre «Les Sixties».

La bibliothèque vous propose :

- **mercredi 7 octobre, à 10 h 30** «l'heure du Conte» sur le thème de la lune. Reprise d'autres thèmes tous les 1^{ers} mercredi de chaque mois. Entrée gratuite.
- **vendredi 16 octobre à 20 h 30 la bibliothèque reçoit** Timothée Laine, comédien de la



L'Espace Culturel (suite)

compagnie «l'Art et le Temps» : il nous propose un choix de 145 textes poétiques, la liste sera distribuée au public qui choisira les morceaux qu'il souhaite entendre. Entrée gratuite.

- **vendredi 11 décembre à 20 h 30** ; dans le cadre du projet «couleur femmes», honorant des femmes d'exception, un film sera projeté **à la salle polyvalente**, en présence de Jacqueline Veuve sa réalisatrice. Il s'agit de «Journal de Rivesaltes», racontant la vie dans le camp d'internement du même nom, pendant la seconde guerre mondiale. Entrée gratuite.

Le prochain TÉLÉTHON se déroulera les 4 et 5 décembre. Retenez déjà votre soirée du vendredi 4 décembre pour le repas dansant, ainsi que votre journée du samedi 5 pour venir en famille profiter des nombreuses animations et spectacles pour petits et grands, **dans la salle polyvalente.** Un tract sera distribué dans vos boîtes aux lettres, dans le courant du mois de novembre. Nous comptons sur votre présence pour soutenir l'action du Téléthon.

AVIS AUX "AFFOUAGISTES"

Les inscriptions au rôle d'affouage seront ouvertes jusqu'au 24 octobre 2009 en Mairie.

NOS CITOYENS

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. et M^{me} VERNET Philippe
- M. et M^{me} CHEVILLARD Stéphane
- Sophie PAWLOWSKI
- Philippe BUSI
- Gilles MAUFFROY et Carole MESNIER

Les nouveaux habitants peuvent bénéficier d'une carte d'entrée gratuite à la Saline : ils doivent se présenter à l'accueil de la Saline avec un justificatif de domicile.

Les mariages

- Delphine DA SILVA DIAS et Guillaume KONIK le 11 juillet 2009
- Noémie MONNIER et Guillaume ROBARDET le 1^{er} août 2009
- Anne-Claire SAURIAT et Mickaël CALVARUSO le 29 août 2009
- Viviane NICOLET et Dominique CLERC le 12 septembre 2009
- Rosanna SCAVONGELLI et Jean-Claude LENORMAND le 25 septembre 2009

Les naissances

- Ethan DEGRET le 2 juillet 2009
- Mathéo MICHAUD.....le 3 juillet 2009
- Hugo BOUCHE le 19 juillet 2009
- Laura GRUXle 13 août 2009
- Tristan BOFFI REGNIER.....le 26 août 2009
- Célia GUILLAUME.....le 29 août 2009
- Sébastien NAULOT.....le 7 septembre 2009

Les décès

- Alain BILLET le 29 août 2009
- Suzanne VOUGNONle 3 septembre 2009 épouse ETIENNE

Parlez-vous patois ?

- **une jaunotte** ou chanterelle, ou girolle : champignon très comestible
- **une léchotte** : une petite tranche (de pain ou autre produit).
- **(avoir) des maux** : avoir ou se donner du mal pour quelque chose.
- **du mét(t)on** : bloc de lait caillé fermenté qui sert à fabriquer la cancoillotte.

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

LES TABLEAUX DE L'ÉGLISE SAINT-BÉNIGNE

Chapelle Saint-Isidore (à droite)

1. La Vierge aux donateurs

de Peter Thys (1624-1677).

Tableau restauré au Louvre en 1978.

Chapelle de la Vierge

(croisée du transept à droite)

2. La Sainte Famille

attribué à Bartolomeo Schedoni (1578-1615)

3. Jésus Rédempteur

d'Antonio de Pereda (1608-1678),

classé monument historique depuis 1964.

Dans le chœur

4 à 7. L'Annonciation,

La Nativité,

La présentation au Temple,

L'école de Marie :

il s'agit de peintures sur Bois de Claude Vignon (1593-1670). Classées monuments historiques depuis 1944 et restaurés en 1978/1979 ; les cadres sont d'origine.

Chapelle Saint-Joseph

(croisée du transept à gauche)

8. Le Christ et la Cananéenne

attribué à Annibale Carrache (1560-1609)

9. Saint-Joseph et l'Enfant Jésus

attribué à Bartolomé Esteban Murillo (1618-1682).

Restauré au Louvre en 1975.

Chapelle Saint Jean-Baptiste

(à gauche à l'entrée)

10. L'ensevelissement du Christ :

École flamande. Ce dernier tableau a une origine particulière. Cette toile n'est pas signée, elle a longtemps été attribuée à Geerard Seghers (1591-1651) peintre flamand, élève de Rubens. Certains sont même allés jusqu'à la croire de Rubens lui-même. Pour défendre cette thèse, ils s'appuient sur un dessin de Rubens exposé à Rotterdam, présentant de nombreuses analogies avec *L'Ensevelissement du Christ* et qui pourrait être une esquisse du

tableau. Rubens a-t-il dessiné et Seghers exécuté la peinture ? Rien ne le prouve.

Vous pouvez les admirer tous les jours, aux heures d'ouverture de l'Église Saint-Bénigne.

.....

Information sur le tri sélectif

Tous les habitants d'Arc et Senans sont cordialement conviés à une réunion d'information

**Vendredi 9 octobre 2009 - 17 h 30
salle polyvalente (durée 1 heure environ)**

Depuis plusieurs années, le tri sélectif a été mis en place dans votre commune. Le contenu des bacs est plutôt satisfaisant. Il subsiste pourtant des erreurs, dues notamment à la proximité avec le Jura (le tri de nos voisins n'est pas tout à fait le même) et à la présence sur les bacs d'autocollants «dépassés».

Il faut savoir que les objets non recyclables présents sur la chaîne de tri de Corcelles Ferrières sont réexpédiés par camion jusqu'à l'incinérateur de Besançon. Ce trajet inutile et onéreux pour tous peut facilement être évité.

Cette réunion, organisée conjointement par la Mairie d'Arc et Senans, l'Association T.R.I. et la Communauté de Communes du Canton de Quingey, sera pour vous l'occasion de poser les questions concernant la collecte des bacs, leur contenu, la chaîne de tri, les refus de collecte... et toutes questions relatives aux déchets en général.

La présence d'un maximum de personnes est vivement souhaitée.

En attendant, souvenez vous que :

Bien trier, c'est limiter la casse !